

Maison de l'Agglomération
 Esplanade du Péristyle - Lorient
 N° Vert : 0800 100 601 Fax : 02-90-74-75-63
 contact-eau@agglo-orient.fr
 www.lorient-agglo.bzh

Horaires ouvertures :
 Du Lundi au Vendredi :
 8h30 -12h00 et 13h30-17h00
 Fermeture le Jeudi matin

Services d'urgence :
 Eau potable (sauf Groix) : 06-86-27-26-40
 Assainissement (sauf Groix et Lorient) : 06-18-44-00-35
 Groix (Eau potable et Assainissement) : 06-15-99-65-15
 Lorient (Assainissement - VEOLIA) : 09-69-32-35-29
TVA intracommunautaire : FR 47200042174
SIREN : 200042174

Nom Abonné(e) : DUPONT JACQUES
 PL JEAN-PIERRE CALLOCH
 Adresse du branchement : CAUDAN

N° de compteur : 9461940

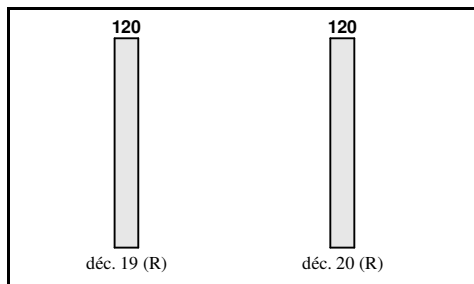


**M DUPONT JACQUES
 PL JEAN-PIERRE CALLOCH
 56850 CAUDAN**

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT N° : 0021600100040 A

présentation simplifiée de votre facture		Détail au verso
Votre consommation		120 m3
		Montants TTC
Eau		243,18 €
Assainissement		222,99 €
Organismes publics Agence de l'Eau		57,78 €
TOTAL DE LA FACTURE TTC		523,95€
		523,95€

Evolution de votre consommation (m3)



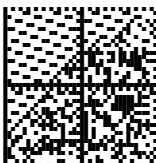
Prix du litre d'eau TTC= 0,00332 € Prix de l'abonnement: 125,90 €

Possibilité de paiement en ligne :

- se connecter sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr
- identifiant collectivité : **006154**
- référence de la dette TIPI : **2021-EL-00-0021600100040**

Montant en euros
523,95

Le TIP, C'est simple
 Datez, signez et envoyez le TIP à l'aide de l'enveloppe à fenêtre fournie



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
 Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

M DUPONT JACQUES
 PL JEAN-PIERRE CALLOCH
 56850 CAUDAN

DATE et LIEU SIGNATURE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0560301060000002160010004021
 ICS : FR18EAU002402
 Référence : 0021600100040 **Montant: 523,95 €**
 Créancier : CFP LORIENT COLLECTIVITES
**CENTRE D ENCAISSEMENT
 DES FINANCES PUBLIQUES
 35908 RENNES CEDEX 9**

Joindre un Relevé d'identité bancaire

106011600210 DUPONT JACQUES

941133000175 36010000216001000400560304996706 52395

DETAIL DE VOTRE FACTURE N° 2 021 6 001 0021600100040 A

Numéro du Compteur	Ancien relevé		Nouveau relevé		Consommation	Facturé	Commentaires
	Date	Index	Date	Index			
9461940	31/12/20	360 (R)	31/12/21	480 (R)	120	120	

R= Index relevé
E= Index estimé

LIBELLE	Période	Base	Unité	Prix Unitaire	Montant HT (€)	Taux TVA	Montant TVA(€)	Montant TTC (€)
Abonnement eau 2021	Du 01/01/21 au 31/12/21	365	J	0,19178	70,00	5,50	3,85	73,85
Consommation eau 2021 0-30 m3	Du 01/01/21 au 31/12/21	30	m3	0,70000	21,00	5,50	1,16	22,16
Consommation eau 2021 au-delà de 30 m3	Du 01/01/21 au 31/12/21	90	m3	1,55000	139,50	5,50	7,67	147,17
TOTAL EAU					230,50		12,68	243,18
Abonnement assainissement 2021	Du 01/01/21 au 31/12/21	365	J	0,12964	47,32	10,00	4,73	52,05
Consommation assainissement 2021 0-30 m3	Du 01/01/21 au 31/12/21	30	m3	0,95000	28,50	10,00	2,85	31,35
Consommation assainissement 2021 au-delà de 30 m3	Du 01/01/21 au 31/12/21	90	m3	1,41000	126,90	10,00	12,69	139,59
TOTAL ASSAINISSEMENT					202,72		20,27	222,99
Lutte contre la pollution	Du 01/01/21 au 31/12/21	120	m3	0,30000	36,00	5,50	1,98	37,98
Modernisation des réseaux de collecte	Du 01/01/21 au 31/12/21	120	m3	0,15000	18,00	10,00	1,80	19,80
TOTAL ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU					54,00		3,78	57,78
	TVA à 5,50%					5,50	14,66	
	TVA à 10,00%					10,00	22,07	
Total de la facture					487,22		36,73	523,95

Vos factures d'eau et d'assainissement sont à conserver durant 5 ans. Aucun duplicata ne sera délivré

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R2342-4 du code général de collectivités territoriales."

Voies de recours

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (art. L 1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée sur ladite facture, en saisissant directement le tribunal judiciaire.

AUTRES MODES DE PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public. Utiliser l'enveloppe prévue à cet effet et joindre obligatoirement le "volet TIP" non signé à votre chèque, sans utiliser de trombone, sans plier, ni agraffer.
 - En espèces (dans la limite de 300€) ou en, carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site internet : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)
 - Par prélèvement automatique : pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la Direction eau et assainissement.
 - Par virement sur le compte de la Trésorerie de Lorient Collectivités
- IBAN : FR92 3000 1004 88C5 6200 0000 030
SWIFT : BDFEFRPPCCT

RECLAMATIONS - RECOMMANDATIONS-

(Prière de signaler à la Direction eau et assainissement tout changement d'adresse):
LORIENT AGGLOMERATION
Monsieur le Président
Direction eau et assainissement
CS 20001
56314 Lorient Cedex